

Mercier de Compiègne

ou

les tribulations exemplaires d'un polygraphe de la fin du XVIII^{ème} siècle

Jacques LECURU

Il n'est pas question ici de transformer, par esprit de clocher, Claude François MERCIER, dit MERCIER de Compiègne, d'auteur inconnu en auteur méconnu. Sa renommée fut courte, la postérité l'a oublié et ce n'est que justice. Certes, il est né à Compiègne en 1763 et y a fait ses études, mais si MERCIER mérite de retenir l'attention c'est parce qu'il est un élément particulièrement représentatif de toute une catégorie d'hommes de lettres de la fin du XVIII^{ème} siècle.

Pourquoi veut-on écrire, que peut-on écrire, comment peut-on écrire, lorsqu'on appartient à une génération qui, après avoir subi l'influence des Philosophes et des Encyclopédistes, entre en concurrence avec leurs successeurs et leurs épigones ? MERCIER, pour sa part, peut nous permettre d'apporter à ces questions des réponses précises et éclairantes.

En effet son évolution, les ouvrages qu'il publie s'expliquent par ce qu'est devenu alors le statut de l'écrivain et aussi par les accélérations et les contre-coups que connaît l'histoire en cette fin de siècle.

Parlons donc d'abord de sociologie, et du statut de l'écrivain dans la seconde moitié du XVIII^{ème} siècle. Que ce statut ait considérablement évolué, un seul exemple suffit à le prouver. Pensons à Voltaire, bâtonné comme un vulgaire laquais en 1726 par les sbires du chevalier de Rohan, et reçu à Paris en 1778 dans un enthousiasme indescriptible, après avoir régné de son domaine de Ferney sur l'Europe entière. Mais n'oublions pas non plus que ce même VOLTAIRE s'inquiétait de son vivant de la prolifération des candidats à la gloire littéraire. Il les traitait, sans ménagement, de "peuple crotté", de "lie du genre humain", de "canaille de la littérature", et leur niveau social lui paraissait inférieur à celui des prostituées.

Comment s'explique cette prolifération ? Par deux raisons essentielles : le développement de l'instruction, l'appât d'une réussite littéraire et sociale dont témoignent VOLTAIRE lui-même et la plupart des Encyclopédistes.

Paris, le 20. Pluviose, au 4.^o
Citoyen

Je vous renvoie par la même voie, l'épreuve que vous m'avez fait passer.

Je desiré savoir si vous employerez la même estampe, ou bien si vous voulez que je vous donne le programme d'un sujet plus intéressant en moi-même Mythologique. —

Je vous prie de vouloir bien me marquer quel en l'ouvrage que j'ai ajouté à ce Roman, je desiré le supprimer, ou le remplacer par un autre.

Qu reste,

Je m'entendrais avec vous là dessus, la première fois que je passerai dans les environs de chez vous.

Salut fraternel. De Mercier

Je vous prie de tenir la main à ce que mes corrections, et mes additions qui sont peu considérables, soient exécutées par l'imprimeur. Je vous serai infiniment obligé de cette complaisance.

Lettre inédite, de la main de MERCIER (bibliothèque municipale de Compiègne). Document obligeamment communiqué par Mme la bibliothécaire.

B
Claude François
Mercier
 L'an mil sept cent soixante trois le Samedi trente Juillet a été
 a été baptisé par nous Vicaire Souffigne Claude François —
 fils légitime de Claude Mercier chantre de cette paroisse et de
 Marie Marguerite Drouet ses père et mère né le même jour
 a minuit. Le Parrain a été François Xavier Drouet Maître-
 de pension en cette ville et la Mairaine Agnès Drouet femme
 de François Maximilien Dufour Huissier au Grenier à sel-
 de cette ville lesquels ont signé avec nous, le père absent.
 Drouet Agnès Drouet L'abbé Souffigne

Acte de naissance de Claude-François MERCIER
(État Civil de Compiègne)

L'essor des collèges et des universités est lié à la naissance de l'Etat moderne et à son besoin de cadres administratifs et judiciaires. Malheureusement, au XVIII^e siècle, le mouvement continue alors que l'objectif est déjà atteint. Transposant la situation en termes contemporains, nous pourrions dire que l'école distribue des diplômes qui n'offrent plus de débouchés. L'avenir paraît donc sombre à des jeunes hommes issus des couches moyennes ou populaires qui ont eu accès aux écoles et que ne tente pas une carrière ecclésiastique. Pour compenser la frustration qu'ils éprouvent à s'être échinés en vain sur les bancs des écoles, ils sont souvent tentés de chercher du côté de la littérature le couronnement de leurs études et un moyen de promotion sociale. Ils savent bien que l'accueil réservé aux écrivains s'est beaucoup amélioré au cours du siècle. Ainsi, alors que VALINCOUR sigmatisait en 1724 (1) "ces citoyens inutiles à leur patrie, à leurs amis, à eux-mêmes (...) qui passent leur vie à maudire l'ingratitude du siècle, le mauvais goût des lecteurs, et parviennent enfin à une vieillesse indigente, qui est la honte et la peine de leur inutilité", DIDEROT en 1763 (2) remarquait qu'"il n'y a pas de contrée en Europe où les lettres soient plus honorées, plus récompensées qu'en France".

(1) VALINCOUR : Discours de réception à l'Académie du président PORTAIL.

(2) DIDEROT : Lettre sur le commerce de la librairie.

Quant à l'abbé CHASLES, il montrait en 1785 (3) à ces candidats à la gloire littéraire dont MERCIER faisait partie les chemins de la réussite :

"Avec des dispositions (...) mais dont il n'a pas profité, des talents, qu'il n'a pas cultivés, une facilité, qui le rend ennemi du travail, une mémoire, chargée de puérités et de riens, une suffisance et un orgueil qui le font mépriser de tous ceux qui le connaissent (...) avec tant d'obstacles comment TIMANTE pourra-t-il réussir ? Il y parviendra cependant. Donnez-lui le temps de lier connaissance avec quelqu'un de ces lettrés officieux dont la capitale fourmille, la ressource et les patrons des nouveaux débarqués (...) donnez-lui le temps de se défaire de cette tournure et de ces airs qui sentent la province (...) dans peu vous le verrez introduit auprès d'un grand protecteur affiché des gens de lettres. Des épîtres en vers adressées à Monsieur, une élégie sur la mort de l'épagueul ou du perroquet de Madame (...) avec cela on devient bientôt un homme charmant, délicieux."

L'écrivain est devenu un personnage si recherché qu'il est possible, vers 1760, avec un minime talent, compensé toutefois par l'art de se créer des relations utiles, de réussir une belle carrière.

(3) CHASLES : Timante ou le portrait fidèle de la plupart des écrivains du XVIII^e siècle.

Il faut toutefois s'entendre sur le sens de l'expression "belle carrière littéraire". Etant donné les conditions faites par les éditeurs aux auteurs, il est très difficile, à moins d'être un bourreau de travail et de savoir se contenter de peu, de vivre de sa plume. Le véritable moyen de parvenir consiste, comme le montre l'abbé CHASLES, à obtenir, grâce à quelques écrits mineurs et aux relations qu'on s'est créées, des sinécures, des pensions. Les mécènes ne manquent pas, et, pour les écrivains bien-pensants, le pouvoir même a des faiblesses rémunératrices.

Malheureusement pour MERCIER, lorsqu'il arrive vers 1788 sur le "marché de la littérature", les bonnes places, les sinécures sont déjà occupées par la deuxième génération des Lumières, celle des Suard, des Marmontel, montés, eux, à Paris vers le milieu du siècle.

A en juger par les propos amers qu'on relève ici ou là dans ses écrits, les protecteurs ne se sont pas bousculés pour favoriser sa carrière. Il a été pendant six mois, en 1779-1780, le secrétaire du chevalier de Jaucourt, qui fut grand fournisseur d'articles pour l'**Encyclopédie** de DIDEROT, et il ne manquera jamais par la suite de saluer sa mémoire. Mais après que MERCIER eut tenté sa chance à Paris, ce ne sont plus que plaintes et récriminations : *"une chaîne de douleurs qui se succèdent tous les jours pour me navrer, l'indifférence des protecteurs à qui je demande de l'emploi et qui, depuis cinq ans, me leurrent et me laissent à charge à moi-même et à mes parents, la compassion ironique et insultante, l'attention équivoque et jalouse de mes compatriotes qui ne veulent pas que j'ose m'élever au-dessus des travaux mécaniques"*. Ce texte publié en 1795 mais écrit en 1781 et revu en 1786 est révélateur de l'aigreur du provincial lettré que les Parisiens dédaignent et que ses compatriotes (les Compiègnais) considèrent comme un déclassé, parce qu'il manque précisément d'appuis et de protecteurs pour s'élever au-dessus de sa classe.

MERCIER finit par obtenir un emploi de commis à la marine qui, il ne se cache pas pour le dire, ne satisfait guère ses ambitions et sa vanité.

Il a assurément été un bon élève, et il est tout fier de rappeler qu'à treize ans il avait entrepris de traduire en latin le poème de Louis RACINE **La Religion** (1742). Au sortir du collège, il continue à barbouiller du papier, mais vers 1780 il change de re-

gistre et donne au contraire dans un anticléricalisme fougueux qu'il cultivera toute sa vie. Avec la verve d'un potache qui vient de découvrir les écrivains des Lumières, après le pieux latin du collège, il se plaît à associer l'obscénité à ses attaques contre la religion et les prêtres.

En 1788, enfin, il réussit à être imprimé, et ce premier ouvrage **Mon Serre-tête** ou **Les après-soupers d'un petit commis**, brochure comme il y en a tant nous donne une idée déjà précise de la stratégie littéraire et éditoriale qui sera la sienne jusqu'à la fin de sa courte vie (en 1800, à l'âge de 37 ans). Stratégie qu'on peut caractériser par un compromis souvent difficile à réaliser entre d'une part ses convictions philosophiques et anticléricales, son goût de l'érudition et du libertinage et, d'autre part, le poids de la nécessité : publier le plus possible, plaire à tout prix au lecteur, et, donc, suivre la mode.

Dans l'épître dédicatoire de ce premier ouvrage, qui se veut plaisant, il se présente cependant de manière à apitoyer le lecteur :

"Vous aurez pitié d'un pauvre diable qui ne peut ni ne veut acheter l'encens des journalistes et se faire ouvrir la carrière vénale des hebdomadaires, éphémérides et autres cataractes de la célébrité et qui, dévoré du désir d'être imprimé tout vif (...) prélève sur de très minces appointements un tiers qu'il réserve plus généreusement encore à vos menus plaisirs."

Mais, rouerie dont nous verrons plus tard d'autres manifestations, il joue de son homonymie avec Louis-Sébastien MERCIER pour mieux appâter le lecteur. L.S MERCIER avait fait paraître entre 1784 et 1786 un ouvrage intitulé **Mon bonnet de nuit**. Et notre Claude François MERCIER d'écrire :

*"Vous avez lu mon **Bonnet de nuit**, ou plutôt vous y avez jeté (l'épître est dédiée aux désœuvrés) au hasard un de ces coups d'oeil rapides et superficiels, qui entrevoient d'un air protecteur le mérite qui vous implore, et vous croirez en voyant mon **Serre-tête** avoir deviné l'auteur. Vous vous tromperez, mes bons amis, non in nomine sed in re, un serre-tête ne diffère pas plus d'un bonnet de nuit que... Mais j'allais me trahir. Je vous renvoie à la scène des deux Sosies, devinez."*

L'ouvrage lui-même est un fourre-tout. D'un fatras de textes de circonstances ou de poèmes latins et picards, émergent un poème "quelque peu cynique" **Les amours de Magdeleine**, un **Aperçu philosophique**

sur la procession de la fête Dieu à Versailles en 1786, écrits anti-religieux, sur fond, pour le premier de pornographie, et enfin un poème allégorique *Eglé*, où l'on perçoit un écho des potins de la Cour et que MERCIER, après 1789, brandira fièrement comme une dénonciation hardie de l'Ancien Régime.

L'an 1789 et les premiers frémissements de la Révolution lui donnent l'occasion d'écrire des poèmes satiriques (*Les Nouvelles Philippiques*, contre Philippe d'ARTOIS) ou de farcir le sixième chant d'un ouvrage "épi-cyni-satiri-héroï-comique et burlesque", *La Calotine ou la tentation de Saint-Antoine*, écrit en 1781-1782, d'insultes ordurières visant Marie-Antoinette et la Cour.

En procédant ainsi, MERCIER ne fait que suivre, avec quelque retard, les usages de ceux que DARNTON appelle les "écrivains des bas-fonds" (4). Ceux-ci, dès le règne de Louis XV, rivalisaient de libelles et de pamphlets pour dénoncer dans des textes d'une crudité et d'une grossièreté qui nous étonnent maintenant les turpitudes et les débauches des grands de ce monde : famille royale, ministres, prélats et grands seigneurs. MERCIER en accusant Marie-Antoinette d'inceste avec d'ARTOIS ou de saphisme avec diverses dames de la Cour ne fait que continuer une tradition que le *Gazetier cuirassé* de Charles THEVENEAU de Morande avait particulièrement illustrée. Remarquons toutefois au passage que ces attaques débridées qui se multiplient à partir de 1760 ont autant, sinon plus, que les écrits de VOLTAIRE, ROUSSEAU et autres philosophes de haute volée, préparé les esprits à la Révolution.

Pour le traîne-misère qu'est MERCIER la Révolution est une chance inespérée. Tandis que les littérateurs en place perdent leurs sinécures ou naviguent tant bien que mal parmi les écueils politiques, la meute des "écrivains des bas-fonds" se hisse au premier rang par le journalisme ou l'action politique.

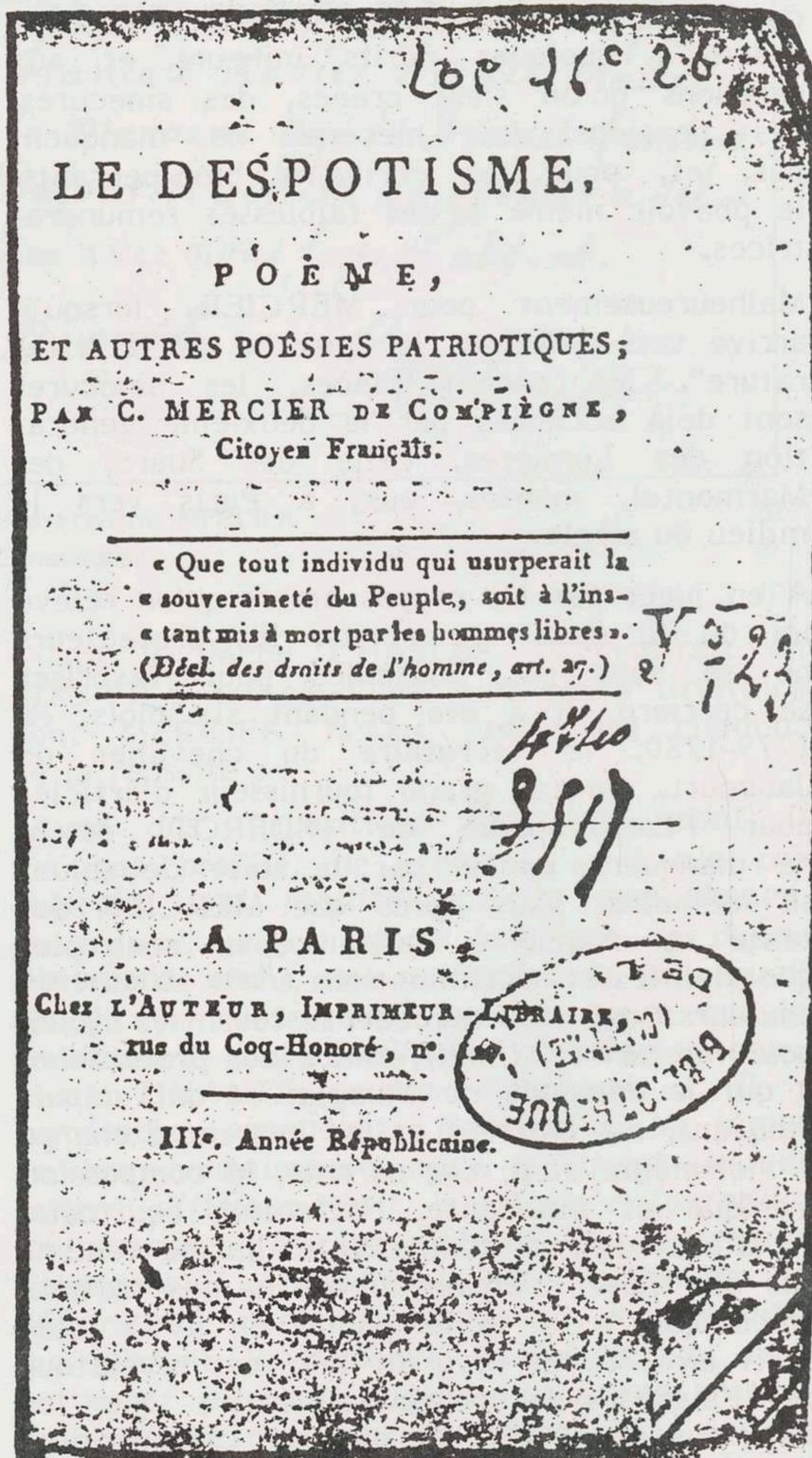
Malgré de louables efforts dont témoignent deux recueils : *Le Temple de la liberté* (1792) et *Le Despotisme* (1794), MERCIER, qui s'est fait libraire et écrivain révolutionnaire, est déçu dans ses espérances.

C'est qu'en effet MERCIER a connu des vicissitudes. Arrêté une première fois le 28 mars 1793, il est relâché et innocenté grâce à l'intervention du peintre HEROUËL. Il est ensuite emprisonné à la Conciergerie

(4) R. DARNTON : *Bohème littéraire et Révolution* PARIS 1983.

de nivose 1793 jusqu'après Thermidor.

Cette détention, il l'exploite en publiant *Les Nuits d'hiver*, puis les *Nuits de la Conciergerie*, et en se présentant comme une victime innocente du "nouveau Pisistrate", du tyran Robespierre.



Dans la préface du *Temple de la liberté* il précisait quel rôle il entendait jouer en tant qu'écrivain. Après avoir rappelé que "tout citoyen doit à la Patrie le tribut de ses facultés", il précisait que "son corps débile et usé ne lui permettant pas d'être soldat" son devoir était "d'électriser et d'alimenter l'ardeur patriotique dans l'âme de ses citoyens".

Dans la préface des *Nouvelles galantes et tragiques*, il proclamait fièrement : "Forcé de descendre, après des malheurs sans nombre, du faite de la fortune au plus bas degré de la gêne, j'ai vu sans murmurer mes inté-

rêts engloutis dans l'abîme du déficit, et de célibataire inutile et paresseux, je suis devenu citoyen, époux et, par conséquent, partie utile et intégrale du corps social ; en un mot je me suis fait homme, imprimeur et libraire".

Mais sa vertu et son zèle ne sont pas récompensés : s'adressant à la Convention le 20 Thermidor an II, il gémit : " *Ceux qui criaient bien fort je suis patriote, il faut me donner un emploi, en obtinrent ; et moi je fus oublié, tandis que je voulais être utile. Cependant les campagnes, les théâtres et les places publiques retentissaient de mes chants patriotiques et républicains.*"

Mêmes plaintes dans la suite de la préface des **Nouvelles galantes**, après Thermidor : " *Dix ouvrages patriotiques qui ont eu quelque succès ne m'ont pas rapporté ce qu'une journée valait à nos honnêtes membres des comités révolutionnaires, sous la domination du moderne vieux de la montagne.*"

Toutefois, en homme qui a besoin pour vivre d'éditer et de vendre, MERCIER a concurremment à sa verve patriotique cultivé d'autres filons : le libertinage érudit et scatologique, les contes et nouvelles.

En pleine Révolution, MERCIER exhume des ouvrages latins qu'il traduit et imprime à l'intention des amateurs. Il puise également dans ses productions antérieures. Ce fac simile d'un catalogue qui figure au dos de la quatrième édition (1795) des **Trois nouvelles** montre bien que MERCIER éditeur

ne craignait pas le mélange des genres.

Enfin, il écrit une foule de contes et de nouvelles. Sa première tentative, les **Trois nouvelles**, parues en 1791, ayant connu un succès dont il fut le premier étonné, il fit ensuite de son mieux pour exploiter le goût incontestable des lecteurs du XVIII^e, débutant ou finissant, pour le conte et la nouvelle. Dans cette abondante production, point de chefs-d'oeuvre certes mais quelques écrits qu'on peut encore lire de nos jours sans ennui et même avec un certain plaisir. Citons quelques titres : **Rosalie et Gerblois, Ismaïl et Christine, Les nouvelles galantes et tragiques, La Sorcière de Verberie, Gérard de Velsen** dont il fit hommage à la Convention thermidorienne et qui lui valut, enfin, de figurer en fructidor an III (Août 1795) sur la liste des gens de lettres récompensés par un prix de 1. 500 livres.

Les préfaces et le contenu de ces recueils permettent de mieux cerner ses idées sur l'art d'écrire, l'image qu'il entend donner de lui aux lecteurs, son souci de coller le plus étroitement possible aux goûts du public.

Après ses envolées patriotiques et ses déboires de l'an II, MERCIER ne vise plus à rien d'autre qu'à divertir le public : " *Au reste rien de méchant ne sera lu dans cet ouvrage ; on ne m'y verra point me déchaîner contre les femmes auteurs, encore moins me mêler des discussions politiques : elles ont fait tant de mal.*" (Préface des **Matinées du printemps**, 1796)

L'attente du public et sa paresse naturelle le poussent à écrire vite. Point question pour lui de remettre son ouvrage vingt fois sur le métier : " *Je ne corrige rien, et le puis-je ? toujours malade, toujours occupé des détails du commerce et paresseux comme je le suis. La plus grande partie de mes correspondants, et j'en ai beaucoup, ne demandent que mes propres ouvrages. Ils veulent toujours avoir du nouveau ; il faut donc que je travaille à la hâte, et souvent il m'arrive pour grossir le volume d'y joindre des pièces qui (...) sont des productions de ma tendre jeunesse auxquelles je n'attache aucune prétention. Si d'ailleurs ce que je griffonne est accueilli, pourquoi suerai-je sang et eau pour limer et polir ? "* (Les **Matinées du printemps**).

Toutefois, il aime à laisser entendre que ses ouvrages, même non autobiographiques et de pure fiction, sont le produit de ses réactions spontanées, de ses humeurs. Il

Nouveautés de même format, faisant collection, et qui se trouvent chez le même, avec le prix jusqu'au premier vendémiaire.

Momus redivivus, ou les Saturnales françaises, 1 vol. in-18, 8 liv.

La Calorine, ou la Tentation de Saint Antoine idem, 8 liv.

Ces deux ouvrages vont ensemble.

L'éloge de quelque chose, idem, 4 liv. 10 sous.

Lucina sine concubitu, idem, 4 liv. 10 sous.

Ces deux ouvrages vont ensemble.

Les Soupirs du cloître, idem, 4 liv. 10 sous.

Les Serins, poème didactique, idem, 4 liv. 10 sous.

Le Pain béni, idem, 3 liv. 10 sous.

Poèmes philosophiques sur l'homme, idem, 7 liv.

Ces quatre ouvrages vont ensemble.

Nouvelles galantes et tragiques, idem, 10 liv.

Les Veillées du couvent, idem, 12 liv.

Le Bréviaire des jolies femmes, idem, 12 liv.

Histoire de Marie Stuart, 2 vol., 25 liv.

Ces trois ouvrages sont sous presse.

De l'utilité de la flagellation, traduit du latin de Meibomius, 1 vol. in-18, fig., 15 liv.

Nota. Il sera ajouté 25 sous pour le port de chaque volume, si on veut le recevoir par la poste.

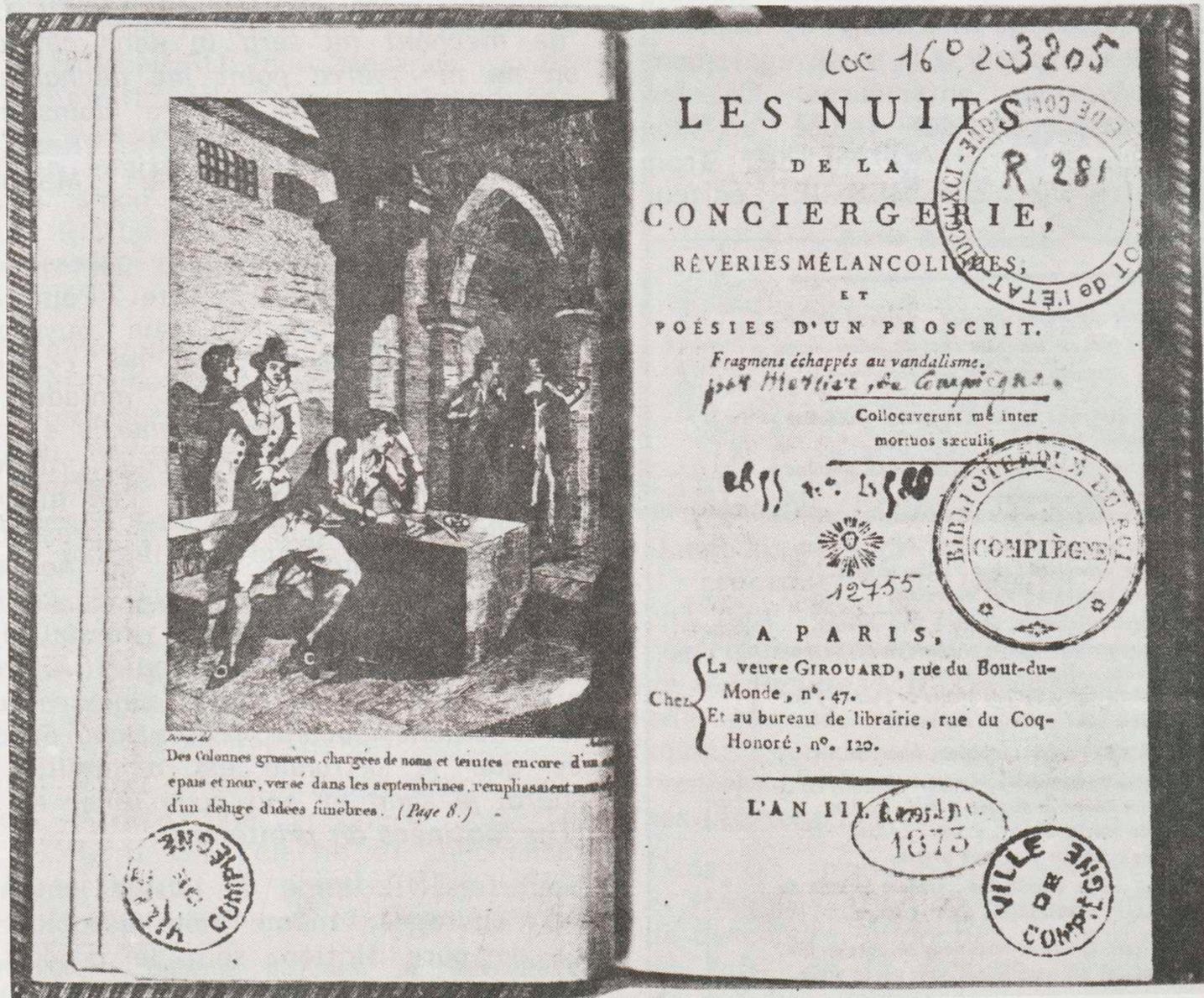
se vante volontiers d'avoir connu les malheurs et les épreuves que subissent ses héros (cf **Rosalie** et **Gerblois**). La préface des **Soirées d'automne** comprend ce passage caractéristique : " *La plupart de mes opuscules ont été dictés par la reconnaissance, l'amour et la douleur. A l'exception de quelques morceaux où mon âme, fatiguée de sensations douloureuses ou trop uniformes, s'est ouverte aux douces impulsions de la volupté et a conduit ma plume à tracer des tableaux d'un genre érotique, tous les autres sont l'ouvrage d'une âme sensible.*"

On perçoit bien que cette sensibilité, cette sincérité qu'il affiche sont des moyens d'anoblir à ses propres yeux une production qu'il sait (et dit) essentiellement alimentaire. Elles sont aussi des moyens de séduire le public : quelques lettres de correspondants de **MERCIER** prouvent qu'il ne manquait pas de lecteurs qui aimaient à retrouver dans ses écrits leur propre sensibilité.

Toutefois, l'arme principale de **MERCIER** est la variété. Dans ses recueils, prose et vers se cotoient, une mélancolie très fin de siècle ce mêle à la polissonnerie. Le cadre géographique de ses récits fait

passer le lecteur de Turquie en Espagne, de Grèce en Champagne, en outre on y parcourt les siècles, de l'antiquité à l'époque contemporaine en passant par le Moyen-Age. Cette diversité historique et géographique s'accorde à des goûts déjà anciens et très ancrés dans le public. Comme le dit Jean **STAROBINSKI** : " *les mondes primitifs (qu'ils soient exotiques, helléniques, gothiques, ossianiques) sont les paradis perdus de l'énergie et de l'intensité.*" Depuis le XVI^e siècle, le public, surtout féminin, se délecte aux histoires tragiques et galantes, et la vogue d'ouvrages fort semblables à ceux qu'on qualifiera plus tard de romans "noirs" perdure à travers le XVIII^e siècle, comme le prouvent, entre autres, maints passages des romans de l'abbé **PREVOST**.

MERCIER dose de son mieux les ingrédients du succès : un doigt de frisson, une bonne rasade de libertinage, le piment de la passion, le sirop de la sensibilité, ce mélange si savamment dosé explique que, si **MERCIER** est aujourd'hui parfaitement oublié, il connut de son vivant un certain succès. Le fait que ses recueils de contes et nouvelles aient connu quatre ou cinq rééditions montre que le public, sans s'enthousiasmer, ne l'a pas non plus boudé.



MERCIER cependant ne dut pas être prophète en son pays, car s'il fut sensible aux charmes de Compiègne et de ses environs, il n'en ménagea pas les habitants. C'est ainsi qu'on peut lire dans la **Calotine ou la tentation de Saint-Antoine** des passages comme ceux-ci :

*Là, parmi les trésors que la nature et l'art
Ont rassemblé pour embellir la vie,
Toucher le coeur et charmer le regard,
Sans les sentir, végète ma patrie,
Aussi fidèle à ses rois qu'au plaisir
De fainéantiser, manger, boire et dormir ;
Là, sans talents, sans nerfs, sans énergie
Sur son fumier croupit le Compiègnois ...*

et, plus loin :

*Mais des concitoyens que je hais à la mort
Ne m'empêcheront pas de chérir une ville
Qui de mes premiers ans fut le touchant asile,
Vit naître ma raison et mes premiers désirs
Etm'offrit dans ses champs tant d'innocents plaisirs.
Là, se couchant de très bonne heure
Et ne se levant que fort tard
Vous verrez que Morphée a pris pour sa demeure
Du pays la meilleur part.
Le Compiègnois jamais ne se réveille
Que quand la Calomnie a besoin de sa voix ;
La Médisance alors ouvre sa longue oreille
Et le mérite est bientôt aux abois.*

Il est évident que MERCIER n'a jamais pardonné aux Compiègnois de n'avoir pas estimé son jeune génie à sa juste valeur car, en 1792, il enfonçait encore le clou dans une **Epître à son père** (in les **Soirées de l'Automne**) :

*O ma patrie, heureux asile
Où j'admire un père chéri,
O mon berceau, maison tranquille,
Seul temple où ma bouche a souri
Je vais te voir... Hélas j'oublie
Que dans tes murs mille jaloux,
Les faux amis, la calomnie,
Des méchants la noire envie
M'ont porté les plus rudes coups.*

Au-delà de son aversion pour ses compatriotes, que retenir de ce rapide survol de la carrière littéraire de MERCIER ?

D'abord l'image d'un tâcheron de la littérature, qui écrit à la diable pour faire bouillir la marmite, d'un auteur qui, marqué par des modèles qu'il n'a pas su ou pas pu dépasser, n'a souvent exploité du double héritage qu'il avait reçu, celui des Lumières, celui des collèges d'Ancien Régime, que les aspects

les plus contestables : anticléricalisme outré, érudition stérile, d'un opportuniste maladroit qui, dans la tourmente révolutionnaire, est aussi prompt à s'enflammer pour les puissants du jour qu'à les injurier quand ils sont tombés sans toutefois tirer plus de bénéfices de ses reniements que de ses élans.

Mais aussi l'image d'un auteur à l'affût des goûts de sa clientèle et qui nous permet ainsi d'en mieux appréhender la diversité et la complexité. Nous percevons mieux à travers l'usage parfois naïf ou exagéré qu'en fait MERCIER quelle fut l'influence de ROUSSEAU. Celle de YOUNG et de ses **Nuits** aussi.

De telles constatations ne provoquent aucune surprise, elles sont conformes aux analyses des manuels d'histoire littéraire concernant cette période "préromantique". Il est en revanche plus étonnant de remarquer qu'en 1800 MERCIER réédite la **Calotine**. Il induit ainsi à reconnaître qu'à la fin du XVIII^e siècle ce que les lecteurs moyens ont le mieux assimilé de l'héritage des Lumières c'est le libertinage allié à l'anticléricalisme. Il est peu probable qu'on s'avise de nos jours de publier en livre de poche le **Pucelle** de VOLTAIRE. Et pourtant ce long poème, que MERCIER dans sa jeunesse prolongeait à sa manière avec la **Calotine**, est, avec bien d'autres textes encore, un élément indispensable pour comprendre la persistance, tout au long du XIX^e siècle, de ce qu'on a appelé la bourgeoisie voltairienne.

La dernière image qu'il convient toutefois de garder de MERCIER est celle d'un homme qui, profitant de la disparition des corporations, s'est établi libraire, parce que, nous dit-il : "*J'ai cru que le génie créateur ne devait point être comprimé par les combinaisons mercantiles d'un libraire ignorant ; que le cerveau de l'écrivain étant pour lui un sol nourricier, il devait le faire valoir par lui-même ; qu'il avait seul le droit de faire imprimer, éditer, vendre et posséder seul ses ouvrages, et ne jamais s'en dessaisir en faveur d'un libraire automate, qui humilie un auteur ou le ruine en contrefaisant tous ses ouvrages.*" (**Nouvelles héroïques et galantes**).

Cette fouguese revendication de la liberté spirituelle et matérielle de l'écrivain montre que MERCIER avait su conduire jusqu'à son terme logique le long combat mené par les penseurs des Lumières pour faire respecter les droits du créateur sur sa création.

En 1770, FENOUILLOT DE FALBAIRE dans son **Avis aux gens de lettres contre les prétentions des libraires** suggérait aux auteurs une solution radicale : qu'ils se fassent eux-même libraires ou éditeurs. Rétif de la Bretonne lui répondait dans son **Contr'avis aux gens de lettres** (1772) que l'homme de lettres est par nature inapte aux détails du commerce. MERCIER, lui, avait estimé, aidé par les circonstances et conforté par son orgueil d'écrivain, que, l'ère des protecteurs et des pensions étant révolue, le règne des libraires exploitateurs devait également cesser. Il se fit libraire et éditeur pour écrire librement ce qui lui dictaient sa

sensibilité et son mince talent, et publier comme il l'entendait les ouvrages "curieux" que ses penchants libertins et érudits le poussaient à déterrer. Il ne tarda pas, nous l'avons vu, à prendre conscience de la difficulté d'assumer à la fois des tâches commerciales et littéraires.

La propriété littéraire avait été officiellement reconnue en 1793, mais, dans l'attente d'une stricte application de la loi et de la disparition des fâcheuses pratiques éditoriales héritées de l'Ancien Régime, la tentative de MERCIER était logique et exemplaire. Elle répondait à une double nécessité, celle d'écrire librement, celle d'assurer la subsistance de sa famille et de lui-même.

ANNALES HISTORIQUES COMPIEGNOISES études picardes modernes et contemporaines

Revue trimestrielle de la **Société d'Histoire** moderne et contemporaine de **Compiègne**, affiliée à la Société des Etudes Robespierriennes et à la Fédération des Sociétés Savantes de Paris de d'Ile de France.

Les N°s 1 à 11 (janvier 1978 à septembre 1980), 13 (janvier 1981), 16 (octobre 1981), 17 (janvier 1982), 18, 19 (avril et juillet 1982), 22 (avril 1983), 23 (septembre 1983), 24 (décembre 1983) et 27 (septembre 1984) sont **totalemment épuisés**.

PUBLICATIONS ENCORE DISPONIBLES

- N° 12 spécial** : Patrimoine (II) : Les orgues de Compiègne et sa région.
102 p. + 12 pl. photos H.T. - 30 F (envoi franco : 35 F)
- N° 14** : Patrimoine (III) : Archéologie industrielle et communications en Picardie.
84 p. - 16 F (envoi franco : 20 F)
- N° 15** : Crises frumentaires et "émotions populaires" en Picardie (XVI^e - XVII^e) Amiens, Compiègne, Oise, Aisne ...
67 p. - 16 F.
- N° 20** : 1848 dans l'Oise ; autopsie d'une ville (II) ; la croissance de Compiègne au XIX^e siècle. 72 p. - 18 F.
- N° 21 spécial** : La IV^e République dans l'Oise. 70 p. - 20 F (envoi franco : 25 F)
- N° 25** : Les organisations ouvrières au XX^e siècle (Oise, Somme) ; Albert Laponneraye (1808 - 1849) - 50 p. - 20 F.
- N° 26** : Les sociétés populaires dans l'Oise (1789 - 1795) ; le Conventionnel noyonnais J.M. Coupé (1737 - 1819).
59 p. - 20 F (envoi franco : 25 F)
- N° 28 spécial** : La 2^e guerre mondiale dans l'Oise (1789-1795) ; 59 pages - 20 F (envoi franco : 25 F).
- N° 29-30** : Parcs et jardins de l'Oise (Compiègne, Mortefontaine, Ressons...) ; 65 pages - 30 F (envoi franco : 35 F).
- N° 31** : Aspects du Valois moderne et contemporain. 76 pages - 30 F (envoi franco : 35 F). (**presque épuisé**)
- Index de la revue** (1978-1982) : supplément au N° 21 - 10 F.

Pour se procurer les N°s disponibles, écrire ou téléphoner au siège de la société, 82 bis rue de Paris, 60200 COMPIEGNE, Tél. 44.20.26.52. Joindre à votre envoi un chèque postal ou bancaire au prix indiqué et libellé à l'ordre de la société d'Histoire de Compiègne.

PROCHAINE PUBLICATION

N° 33-34 : L'armée à Compiègne.